

Déclaration

Table ronde salaires 20 novembre 2024

Les négociations salariales 2025 débutent à quelques heures d'une première journée de grève unitaire. Le pouvoir d'achat, et donc la répartition des richesses créées par le travail des salarié.es, sont au cœur des rapports de force et de l'affrontement de classe. Il suffit de voir la sortie médiatique du PDG de la SNCF dimanche dernier qui a joué la carte « bashing cheminot » et, volontairement, met au cœur de son interview la question des salaires.

Cela fait plusieurs années que les NAO à la SNCF ne se sont pas déroulées dans un climat aussi conflictuel. Si les cheminotes et les cheminots le décident dès demain, nos revendications salariales ne s'arrêteront pas à cette table ronde. A travers la question des salaires, les travailleur.euses posent des exigences essentielles : la réponse aux besoins sociaux, le développement de la consommation et donc de l'emploi, la reconnaissance de leur utilité sociale ...

Depuis des semaines, vos différentes sorties veulent, en recourant notamment de manière malhonnête au GVT (*la progression mécanique des salaires en raison de l'ancienneté*), nous préparer à avoir 0% d'augmentation générale salariale et essayer de nous faire croire que nous ne sommes pas à plaindre. Vous perdez votre temps, ainsi votre communication sur les soi-disant 17 % d'augmentation est juste bonne à entretenir le cheminot-bashing en cours dans les médias, mais ne convainc personne autour de la table. Depuis la crise inflationniste mi 2021, les salaires n'ont pas évolué au même rythme que l'inflation de sorte que le pouvoir d'achat a régressé ces quatre dernières années ; régression d'autant plus forte qu'elle faisait suite à huit années sans augmentation.

Pour cacher le désengagement de l'état sur le système ferroviaire, vous essayez, au moment de rendre aux cheminot.es l'argent qui leur est dû, de minimiser les bons résultats économiques de l'entreprise, fruit de leur travail et de leur investissement. Cette année, une nouvelle idée a germé dans votre esprit : créer, à quelques semaines du début des négociations, un « observatoire des rémunérations et des avantages sociaux » afin de nous expliquer à quel point nous sommes privilégié.es à la SNCF. Pourtant la réalité du terrain est tout autre.

Si la SNCF continue de faire des bénéfices, en recourant massivement à la productivité des cheminots, la ponction du fonds de concours par l'état avant la publication des résultats de la SNCF, vient largement siphonner ces mêmes résultats. Nous nous opposons à ce dividende déloyal qui continuera à augmenter ces prochaines par rapport à la trajectoire initiale.

Nous abordons cette table ronde sur les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur deux jambes ... comme notre syndicalisme :

- Le respect des engagements que la direction d'entreprise a pris ces derniers mois, voire années
- Une véritable négociation concernant l'augmentation générale des salaires. Dans le contexte d'austérité budgétaire, imposé par ce gouvernement illégitime, c'est surtout une crise de recettes publiques et de répartition des richesses. La hausse des salaires est indispensable pour donner à l'ensemble des salariés les moyens de subvenir à leurs besoins, pour dynamiser l'économie et pour créer des emplois.

Les promesses faites par la direction ne se traduisent toujours pas en actes et aucune excuse ne peut dédouaner les SA ou le Groupe de ne pas appliquer les engagements pris.

- L'indemnité de résidence pour les contractuels n'a pas avancé malgré des engagements clairs actés lors de la table ronde de revoyure salariale du 31 mai 2023 dans le chapitre 7 sur la préparation de la NAO de fin d'année où vous avez écrit que nous discuterions des « modalités de mise en œuvre ». Cette injustice flagrante contribue à creuser le fossé entre les statuts et à alimenter le sentiment d'abandon des contractuels que votre courrier, à mille lieux des réalités du terrain et du ressenti des cheminots sur les cadres sociaux « globalement similaires » pour reprendre vos propos, n'a pas éteint, bien au contraire.
- Les mesures d'amorçage intégrées dans le cadre de l'accord CAA, ainsi que la majoration de la prime de travail pour les ASCT (voir accord de sortie du conflit ASCT du 22 décembre) ou la revalorisation de l'indemnité opérationnelle circulation (voir relevé de conclusion concerté du 22 janvier 2024). Des engagements fermes doivent être pris ce jour, des prolongements concernant les mises en application peuvent être renvoyées au niveau des SA ... mais cela ne sera pas notre plat de résistance pour cette NAO. Il est important que les commissions de notations aient les mains libres ainsi que les ressources afin d'aller chercher les retraitables en retard dans leur déroulement de carrière.

Ne pas respecter vos engagements, rajoutera inévitablement de l'huile sur le feu ! Assumez le car nous l'assumerons de notre côté !

Au sein de la fédération SUD-Rail, nous portons des revendications claires, précises et essentielles pour répondre aux attentes du terrain et privilégient les salarié.es qui en ont le plus besoin : les bas salaires !

- Une augmentation en somme uniforme et non en % qui maintient la hiérarchie des salaires. C'est une mesure de justice sociale qui bénéficierait à tous les cheminot et surtout à ceux qui ont les salaires les plus bas !
- Une véritable augmentation de toutes les primes de travail (et l'équivalent pour les cheminots contractuels sédentaires). La direction doit reconnaître la technicité de nos métiers en revalorisant les primes de travail pour tous les cheminots afin de les aligner sur les primes de travail les plus hautes, en les incluant dans le traitement afin d'unifier les structures de rémunération des cheminots contractuels et statutaires.
- Les nuits, les dimanches et fêtes doivent être payées double, les samedis doivent être mieux rémunérés. La production ferroviaire exige un investissement des cheminot.es 7j/7, 24h/24. Les désagréments sur la vie personnelle des agents concernés doivent être mieux compensés.
- Un 13ème mois pour tous les cheminots calculé sur le traitement + prime de travail + EVS et indemnités !

Cette mesure bénéficierait ainsi à tous les cheminots : pour les contractuels qui n'ont rien et pour les statutaires, car cela serait un vrai plus par rapport à la PFA. De plus cela compterait dans le calcul de la rémunération de base en cas de transfert.

- Une AFS identique quelle que soit la classe des cheminots basée sur l'AFS la plus haute actuellement distribuée. C'est un véritable scandale aujourd'hui à la SNCF, contre lequel seul SUD-Rail se bat ! En effet, les cheminots placés sur les classes les plus hautes, ont une allocation familiale supplémentaire largement supérieure à celle des cheminots les moins bien payés, soit l'inverse du but recherché par l'allocation familiale qui vise à assurer aux moins favorisés les moyens minimums pour élever un ou plusieurs enfants
- Une grille de rémunération unique statutaires/contractuels.
Seule garantie d'équité de traitement entre tous les cheminots.

Ces demandes ne sont pas de simples revendications : elles traduisent une exigence de justice sociale, de reconnaissance réelle du travail accompli, et de respect pour les cheminots et cheminotes, quel que soit leur statut ou leur poste.

Vous avez les moyens d'augmenter le pouvoir d'achat des cheminotes et cheminots. Quand vous refusez d'augmenter les salaires et que vous accentuez la productivité imposée aux cheminots pour alimenter le fonds de concours, vous permettez juste pour l'instant au gouvernement, ne pas répondre à notre revendication sur le financement du ferroviaire. Voilà la boucle est bouclée !